Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 056-215602483-20260407-DCM2026_025-DE

SURZUR
ENTRE TERRE & MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2026-025- AMÉNAGEMENT – Renouvellement de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP) et de la Commission de Contrôle Financier (CCF) – Réseau de chaleur – SPL « Golfe Énergies Renouvelables »

En Exercice	Présents	Quorum	Nombre de suffrages exprimés		Nombre de suffrages non exprimés	
29	25	15	pour : contre :	29 0	Abstentions :	0

Date de la convocation : Mercredi 01 avril 2026
L'an deux mille vingt-six, le sept avril, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie.

Présents : Noëlle CHENOT, Patrick CAILLEAU, Carole RAMAUX, Jean-Paul LE BIHAN, Catherine PAILLERON-JOANNIC, Gaspard GUCCIARDI, Jocelyne DARDEVET, Didier RETAILLEAU, Danièle MAUROUZEL, Eric MAUROUZEL, Luc JEROME, Stéphane KEROUAULT, Gaël LACROIX, Mélody LAY, Virginie TOUZARD, Justine WINCKLER DRUMARE, Simon MARTIN, Vincent GUYOT, Camille LAMOUR, Loeiza LE GAL, Chantal CHARRERON, Eric MAHE, Cécilia VENET-LASNIER, Vincent TANGUY, Kahina SAADI

Pouvoirs : Patricia BUSNEL a donné pouvoir à Jocelyne DARDEVET, Paulette LAMBERT a donné pouvoir à Gaspard GUCCIARDI, Yvan LE NEVE a donné pouvoir à Stéphane KEROUAULT, Gérard LELOUP a donné pouvoir à Eric MAHE

Absence : Patricia BUSNEL, Paulette LAMBERT, Yvan LE NEVE, Gérard LELOUP

Secrétaire de séance : Vincent TANGUY

VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment :

- l'article L.1411-5 relatif à la Commission de Délégation de Service Public ;
- les articles R.2222-3 et R.2222-4 relatifs à la Commission de Contrôle Financier ;
- l'article L.2121-21 relatif aux modalités de vote pour les désignations ;

VU la délibération n° DCM 2025-048 du 8 juillet 2025 approuvant le principe de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du réseau de chaleur ;

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 056-215602483-20260407-DCM2026_025-DE

SURZUR
ENTRE TERRE & MER

VU la délibération n° DCM 2025-068 du 14 octobre 2025 portant création de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP) et de la Commission de Contrôle Financier (CCF) ;

CONSIDÉRANT le renouvellement général du Conseil municipal intervenu le 15 mars 2026 ;

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à une nouvelle désignation des membres des commissions municipales, conformément aux règles de composition applicables ;

CONSIDÉRANT que la Commission de Délégation de Service Public et la Commission de Contrôle Financier doivent être recomposées pour la durée du mandat ;

Après délibération et un vote à main levée, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Article 1er – Renouvellement de la CDSP

DE RENOUVELER la Commission de Délégation de Service Public (CDSP), composée de :

- Madame le Maire, présidente de droit ;
- 5 membres titulaires élus en son sein ;
- 5 membres suppléants élus selon les mêmes modalités.

Les membres sont élus à la représentation proportionnelle au plus fort reste, conformément à l'article L.1411-5 du CGCT.

Article 2 – Modalités de désignation

PRÉCISE que conformément à l'article L.2121-21 du CGCT, le Conseil municipal a décidé de recourir au vote à main levée.
Il est rappelé que le scrutin secret peut être demandé par un tiers des membres présents ou s'impose lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination pour laquelle il est de droit.

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 056-215602483-20260407-DCM2026_025-DE

SURZUR
ENTRE TERRE & MER

Article 3 – Élection des membres de la CDSP

PROCÈDE à l'élection des membres titulaires et suppléants de la CDSP comme suit :

CDSP 11 membres (Maire-Présidente de droit + 5 membres titulaires + 5 membres suppléants)	
1) Noëlle CHENOT	Madame le Maire préside de droit
2) Didier RETAILLEAU	5 Membres titulaires
3) Jean-Paul LE BIHAN	
4) Simon MARTIN	
5) Patricia BUSNEL	
6) Gérard LELOUP	
7) Patrick CAILLEAU	5 Membres suppléants
8) Gaspard GUCCIARDI	
9) Paulette LAMBERT	
10) Camille LAMOUR	
11) Eric MAHE	

Article 4 – Renouvellement de la CCF

DE RENOUVELER la Commission de Contrôle Financier (CCF), chargée du contrôle des délégations de service public, conformément aux articles R.2222-3 et suivants du CGCT.

Article 5 – Composition de la CCF

FIXE la composition de la CCF comme suit :

- 5 membres élus du Conseil municipal ;
- les membres de la CDSP ne peuvent pas en faire partie ;
- Madame le Maire n'en est pas membre.

Article 6 – Missions de la CCF

PRÉCISE que la CCF est chargée :

- d'examiner sur pièces, et si nécessaire sur place, les comptes des délégataires ;
- d'établir un rapport annuel écrit, annexé aux comptes de la commune ;

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 056-215602483-20260407-DCM2026_025-DE

SURZUR
ENTRE TERRE & MER

- d'éclairer le Conseil municipal lors de l'examen des rapports annuels des délégataires.

Article 7 – Élection des membres de la CCF

PROCÈDE à l'élection des membres de la CCF comme suit :

CCF	
1) Jocelyne DARDEVET	Ni Madame le Maire, ni les membres de la CDSP ne peuvent en faire partie
2) Virginie TOUZARD	
3) Luc JEROME	
4) Chantal CHARRERON	
5) Cécilia VENET-LASNIER	

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations
Fait à SURZUR, le 08 avril 2026

Le Maire,	Le secrétaire de séance,
Signé par : Noëlle CHENOT Date : 09/04/2026 Qualité : Maire Noëlle CHENOT	
Noëlle CHENOT	Vincent TANGUY